

NOIX

Retour sur investissement long pour une production rentable

I – DE QUOI PARLE-T-ON ?

La noix est un fruit constitué de trois parties : la première, le péricarpe, appelée aussi brou, est riche en tanins, la seconde appelée coque est plus ou moins dure à casser selon les espèces, enfin la troisième, la graine, est aussi dénommée cerneau de noix. C'est cette troisième partie qui est consommée sous différentes formes : cru frais ou sec, cuisiné, salé, sucré, en huile ou en vin de noix (vin à base de noix entières avant lignification de la coque).

La noix est issue d'un arbre de la famille des juglandacées, le noyer, qui porte à la fois des fleurs mâles et des fleurs femelles. Les organes femelles sont la plupart du temps fécondés par un pollen provenant d'un autre arbre (importance d'avoir différentes variétés de noyers).

II – CONTEXTE ET DEBOUCHES

La production mondiale de noix s'élève à 2.1 millions de tonnes en 2017 (*Source : Reussir Fruits et Légumes 2018*) soit + 25% en 10 ans. Elle est, aux deux tiers, réalisée dans quatre pays : Chine, Etats-Unis, Iran et Turquie. La production de l'Union Européenne atteint 124 000 tonnes en 2014 grâce à des volumes significatifs produits en France, en Roumanie, en Grèce et en Espagne. La France, 6^{ème} producteur mondial, se situe au 2^{ème} rang mondial derrière les Etats-Unis pour les exportations de noix coques. La production française s'élève à 38 000 tonnes (+ 3% en 10 ans), dont 45% sous AOP (Grenoble, Périgord).

Le verger de noyers est le 2^{ème} en France par surface après les pommes de table. Avec ses 20 211 hectares en 2015 (*CTIFL – Statistique agricole annuelle 2015*), le verger de noyer poursuit sa progression. On observe sur la même époque une baisse de 14 % du nombre d'exploitations productrices de noix. On dénombre 2 998 exploitations en 2013, avec des vergers d'au moins 1 ha. Cette production est essentiellement l'œuvre de deux bassins de production :

- bassin Rhône Alpes (48 % de la production nationale en 2016) : Isère, Drôme, Savoie
- Grand Sud-Ouest, dont l'Aquitaine (46 % de la production nationale en 2016).

La Bourgogne Franche Comté est faiblement productrice, avec 24 ha (*Agreste - RA 2010*), pour environ 51 tonnes en 2015. Le noyer représente seulement 4 % des vergers bourguignons, ces vergers sont situés essentiellement dans l'Yonne à 72 % (+ de 16 ha) (*source Agreste : Inventaire des vergers 2015*).

On observe trois produits distincts :

- la noix fraîche : présente sur les marchés et dans les magasins de la mi-septembre à la mi-octobre, représente 5 à 8 % de la production française de noix,
- la noix sèche : produit d'automne et d'hiver (plus des deux tiers de ce produit sont commercialisés au cours du dernier trimestre de l'année), représente 62 %,
- le cerneau : noix dont la coque protectrice a été enlevée par un procédé manuel ou mécanique. Ce mode de vente se développe car il est celui qui valorise le mieux le produit et satisfait les attentes du consommateur. Les quantités sont de l'ordre de 30 %.

Notons le développement des petits conditionnements pour le grignotage, l'apéritif et les pâtisseries familiales. La noix est davantage consommée en coque, sèche ou fraîche, que sous forme de cerneaux, pour une consommation globale d'environ 500 gr par personne et par an ce qui représente seulement 1 noix par habitant par semaine par an (*source « Les fruits et légumes frais – Interfel »*).

Les exportations de noix coques s'élèvent en 2016 à 29 706 tonnes (pour 995 tonnes d'importation) alors qu'en noix cerneaux les importations sont de 10 477 tonnes pour 3 213 tonnes d'exportation (*source : Douanes françaises*).

III – ASPECTS TECHNIQUES

La vitesse de mise à fruit est variable selon les variétés. Les variétés européennes (type Franquette, Parisienne, Corne, Grandjean), présentent une fructification sur brindilles terminales et une faible ramification, donnant lieu à une mise à fruit assez lente, au plus tôt vers la septième ou la huitième année après la plantation. D'autres variétés type Lara ou américaines type Chandler, moins vigoureuses que les variétés françaises, entrent en production plus tôt, vers la quatrième année (du fait de leur fructification sur brindilles latérales). Des variétés hybrides créées par l'INRA, telles que Fernor, rivalisent avec les variétés américaines.

Le choix des variétés est à effectuer en fonction des débouchés ciblés (calibre, rendement au cassage, facilité d'énoisage,...) et des résultats techniques recherchés (vigueur, rapidité de mise à fruit, productivité, sensibilité à la bactériose, système de conduite,...). En France, la production est essentiellement en variété Franquette, une noix de bonne qualité. Il existe deux AOC sur la noix en France avec l'AOC Noix de Grenoble et l'AOC Noix du Périgord.

Pour planter, il est nécessaire d'avoir des sols de bonne qualité et être en situation non sensibles aux gelées de printemps, d'automne et d'hiver. Les sols peu profonds, à forte proportion de cailloux, battants avec beaucoup d'éléments fins issus de sables limoneux et limons sableux ou à humidité excessive avec une aération insuffisante sont à éviter. Les meilleures terres sont celles de nature argilo-calcaire, argilo-siliceuse ou silico-argileuse profonde avec un pH se situant entre 6,5 et 7,6. Plusieurs systèmes de conduite existent : de la conduite traditionnelle, extensive à semi-intensive, à la conduite en haie fruitière. Elles se caractérisent par le nombre d'arbres par hectare.

Plantation et taille du noyer (*source fiche SENURA*)

Les choix de plantation et de taille diffèrent selon la formation choisie, en gobelet ou en axe. La première est adaptée aux variétés à fructification sur brindille terminale, tandis que la deuxième peut être adoptée pour toutes les variétés.

Les densités de plantation sont à moduler en fonction de la variété, de la formation choisies, et du potentiel de vigueur conféré par l'environnement.

Formation	Vigueur	Variété		
		Franquette Marbot	Lara	Fernor
Axe	Moyenne	8 x 8 m	8 x 4 m 8 x 6 m	8 x 6 m
	Forte	10 x 10 m	8 x 6 m 8 x 8 m	8 x 8 m
Gobelet	Moyenne	12 x 10 m		
	forte	12 x 12 m		

Une taille de formation est utile dès la deuxième année et permet d'obtenir la formation souhaitée. Elle doit être poursuivie chaque année jusqu'à la 4^{ème} ou 5^{ème} année.

Ensuite une taille d'entretien doit être effectuée régulièrement. Elle favorise la pénétration de la lumière, qui permet d'obtenir une bonne induction florale. La taille favorise également le renouvellement des rameaux fructifères et diminue l'apparition des maladies.

3.1. Amendement et fertilisation du noyer (*source Station Expérimentale de Creysse – fiche « Amendement et fertilisation du noyer » 2008*)

➤ Fumure de fond (après analyse)

Epandue avant plantation du verger, elle permettra un redressement si besoin et une mise en réserve pour les premières années de végétations (phosphore et potassium sont fixés dans les sols et migrent très lentement en profondeur).

➤ Fertilisation du noyer

Pour les vergers traditionnels et les vergers en haie fruitière, il faut apporter 10 kg d'azote/arbre en année 1 (20 kg en année 2, 30 kg en année 3, 60 kg en année 6).

➤ Fertilisation minérale des vergers adultes

Pour les vergers traditionnels et les vergers en haie fruitière, l'azote est à apporter de début avril à mi-mai. Le phosphore, le potassium, le calcium et le magnésium sont à apporter fin d'hiver.

Il est conseillé d'effectuer une analyse de sol tous les 5 ans et des analyses de feuilles qui permettront d'adapter la fertilisation de fond dans le temps.

3.2. L'irrigation du noyer (source Station Expérimentale de Creysse – fiche « L'irrigation du noyer » -2005) (www.noixsudouest.fr)

L'irrigation des noyers est une technique culturale qui permet :

- de favoriser l'implantation et la croissance des jeunes arbres (sensible au manque d'eau)
- de mieux valoriser la fertilisation
- d'obtenir une mise à fruits plus rapide (potentiel de production supérieur)
- d'améliorer et régulariser le niveau de production
- de mettre en place de nouvelles techniques de conduite (haie fruitière)
- d'obtenir une noix de qualité (exigences du marché)

L'irrigation peut se faire de trois manières :

- aspersion sous frondaison (envoyée sous pression, l'eau retombe en une fine pluie artificielle sur les plantes). Le système s'adapte à tous type de sols.
- par micro aspersion (compromis entre l'aspersion et le goutte à goutte. Ce système réalise une aspersion localisée sur 1 à 2 mètres de rayon). Ce système s'adapte bien à la haie fruitière.
- au goutte à goutte (aspersion localisée. A partir d'un point de gouttage l'eau se diffuse dans le sol pour former une zone humide appelée « bulbe »). Favorisant les économies d'eau, ce mode d'irrigation pose le problème du coût et de la récolte mécanique.

L'irrigation par goutte à goutte impose une bonne maîtrise technique du pilotage.

L'irrigation de juin à septembre, permet d'améliorer et de régulariser le niveau de production et d'obtenir des noix de qualité en rapport avec les exigences du marché.

3.3. Alternatives au désherbage chimique des noyeraies (source Station Expérimentale de Creysse – fiche « Alternatives au désherbage chimique des noyeraies » - 2010)

Le désherbage est important notamment pour faciliter le ramassage des noix sur la ligne.

Le désherbage chimique pose parfois problème (sol nu entraînant un accroissement de l'érosion, ...)

Il existe de nombreuses techniques alternatives au désherbage chimique des noyeraies (paillage, mulching, désherbage mécanique ou thermique, enherbement total).

3.4. Récolte des noix (source Station Expérimentale de Creysse – fiche « récolte, triage et lavage des noix » -Mai 2001)

La récolte est une étape essentielle pour obtenir une noix et un cerneau de qualité. Les noix doivent être récoltées le plus rapidement possible. Un séjour prolongé sur le sol favorise les contaminations microbiennes de la noix, le bâillement de la coque, la coloration du cerneau et le ternissement de la coquille.

Stade optimums de récolte :

- noix fraîche : quand plus de 50% des noix ont un brunissement complet de la cloison interne séparant les deux moitiés de cerneau.
- noix sèche : quand le brou se fissure et devient déhiscent

3.5. Séchage des noix (source Station Expérimentale de Creysse – fiche « le séchage des noix » -Mai 2001)

Le séchage correspond à l'extraction de l'eau présente dans les noix par pulsion d'un courant d'air chaud et sec.

- **Choix du séchoir :**
 - séchoir à faux-fond : cellule remplie de noix avec faux-fond grillagé qui laisse passer l'air chaud
 - séchoir à pallox sous tunnel :
 - séchoir à étage ou séchoir à tour : séchage à contre-courant, l'air circule de bas en haut et les noix de haut en bas

➤ Paramètres du séchage

L'air ventilé traversant les noix doit avoir une hygrométrie maximum de 40 % (1° C entraînant un assèchement de l'air de 5 % et connaissant la température et l'hygrométrie de l'air ambiant, il suffit d'augmenter la température jusqu'à l'obtention d'une hygrométrie de 40 %.)

➤ Conduite du séchage

Il existe deux conduites du séchage différentes :

- classique : température identique toute la durée du séchage
Attention, il faut distinguer les variétés sensibles (ex : Marbot, Parisienne, séchée à T°<25°C sinon problème de bâillement), et les variétés peu sensible (ex : Franquette, séchée à 30-35°C maximum)
- modulé : pré séchage de 12-14h à 20-25°C puis séchage classique (voir ci-dessus).

La mécanisation de la production de noix est incontournable.

IV – ELEMENTS TECHNICO-ECONOMIQUES (source BGSO, Chambre d'Agriculture du Lot et Station Expérimentale de Creysse – 2014)

Investissements d'implantation et d'entretien jusqu'à la première récolte significative pour un hectare sachant qu'en Bourgogne les variétés proposées dans la noyeraie de type haie fruitière ont tendance à geler :

➤ Noyeraie de type traditionnel : 100 arbres à l'hectare avec des distances de plantation 10 m x 10 m

Phase d'investissement (de l'implantation à la première récolte significative) :	année 1 à 8
Phase d'atteinte de la pleine production :	année 9 à 15
Phase de pleine production :	année 16 à 40
Phase de diminution de la production :	année 41 à 50

Investissements et dépenses en €/ha		
Frais d'implantation et de culture	Implantation	Cumul années 1 à 8
Analyse de terre – Profil de sol	80 €	
Travail et préparation du sol	200 €	
Amendements et fertilisation (1)	296 €	688 €
Trous de plantation	160 €	
Tuteurs + protection chevreuil	230 €	
Achats de plants (2 ans)	1 296 €	
Irrigation – Fonctionnement		1 829 €
Traitements phytosanitaires		1 395 €
Entretien du verger		336 €
Sous-total (2)	2 262 €	4 248 €

(1) hypothèse coût avec CaO – besoin uniquement sur sol acide 1 000 U/ha à l'implantation puis 500 U/ha tous les 2 ans.

(2) Coût lié à l'implantation amorti sur 17 ans dès la première année.

Main d'œuvre (MO)	Implantation	Cumul années 1 à 8
MO implantation – 42 heures	404 €	
MO entretien divers – 35 heures/an		2 716 €
Mécanisation	Implantation	Cumul années 1 à 8
Irrigation		
investissement amortissement sur 17 ans	2 500 €	1 176 €
Atomiseur		
investissement amortissement sur 12 ans et 10 ha	9 000 €	600 €
Girobroyeur		
investissement amortissement sur 7 ans et 20 ha	3 600 €	206 €
Matériel non spécifique		1 664 €
Sous-total	15 100 €	3 646 €

Avant la première année de récolte significative, il faudra investir à l'hectare :

6 510 € : frais liés à l'implantation de consommables

3 120 € : main d'œuvre (322 heures)

3 646 € : mécanisation et amortissement

La 1^{ère} année : les investissements spécifiques suivants seront à réaliser :

2 500 € : irrigation (1 ha, amortissement 17 ans) = 147 €/ha/an

9 000 € : atomiseur (10 ha, amortissement 12 ans) = 75 €/ha/an

3 600 € : girobroyeur (20 ha, amortissement 7 ans) = 26 €/ha/an

La 9^{ème} : les investissements spécifiques devront être faits :

11 500 € : vibreur (20 ha, amortissement 7 ans) = 82 €/ha/an

50 000 € : ramasseuse : (20 ha, amortissement 7 ans) : 357 €/ha/an

10 000 € : station de lavage (10 ha amortissement sur 12 ans) = 83 €/ha/an

8 400 € : 2 séchoirs (10 ha amortissement sur 12 ans) = 70 €/ha/an

- **Noyeraie de type haie fruitière : 350 arbres à l'hectare avec des distances de 8 m x 4 m**

Phase d'investissement (de l'implantation à la première récolte significative) :	année 1 à 5
Phase d'atteinte de la pleine production :	année 6 à 8
Phase de pleine production :	année 9 à 20
Phase de diminution de la production :	année 21 à 30

Investissements et dépenses en €/ha		
Frais d'implantation et de culture	Implantation	Cumul années 1 à 5
Analyse de terre – Profil de sol	80 €	
Travail et préparation du sol	200 €	
Amendements et fertilisation (1)	296 €	534 €
Trous de plantation	480 €	
Tuteurs	690 €	
Achats de plants	6 400 €	
Irrigation – Fonctionnement		1 140 €
Traitements phytosanitaires		821 €
Entretien du verger		210 €
Sous-total (2)	8 146 €	2 705 €

(1) hypothèse coût avec CaO – besoin uniquement sur sol acide 1 000 U/ha à l'implantation puis 500 U/ha tous les 2 ans.

(2) Coût lié à l'implantation amorti sur 12 ans dès la première année.

Main d'œuvre (MO)	Implantation	Cumul années 1 à 5
MO implantation – 146 heures	1 414 €	
MO entretien divers – 50 heures/an		2 425 €

Mécanisation	Implantation	Cumul années 1 à 8
Irrigation investissement amortissement sur 12 ans	2 800 €	1 167 €
Atomiseur investissement amortissement sur 12 ans et 10 ha	9 000 €	375 €
Girobroyeur investissement amortissement sur 7 ans et 20 ha	3 600 €	129 €
Matériel non spécifique		1 040 €
Sous-total	15 400 €	2 710 €

(source : www.noixsudouest.fr)

Avant la première année de récolte significative, il faudra investir à l'hectare :

- 10 317 € : frais liés à l'implantation consommable
- 3 839 € : main d'œuvre (375 heures)
- 2 710 € : mécanisation et amortissement

La 1^{ère} année : les investissements spécifiques suivants seront à réaliser :

- 2 800 € : irrigation (1 ha, amortissement 12 ans) = 233 €/ha/an
- 9 000 € : atomiseur (10 ha, amortissement 12 ans) = 75 €/ha/an
- 3 600 € : girobroyeur (20 ha, amortissement 7 ans) = 26 €/ha/an

La 6^{ème} : les investissements spécifiques devront être faits :

- 23 000 € : vibreur (20 ha, amortissement 7 ans) = 164 €/ha/an
- 60 000 € : récolteuse : (20 ha, amortissement 7 ans) = 429 €/ha/an
- 25 000 € : station de lavage (10 ha amortissement sur 12 ans) = 208 €/ha/an
- 12 600 € : 3 séchoirs (10 ha amortissement sur 12 ans) = 105 €/ha/an

Revenu par hectare en année de pleine production

	Noyeraie de type traditionnel (à partir de la 16 ^{ème} année)	Noyeraie de type haie fruitière (à partir de la 9 ^{ème} année)
PRODUITS		
Rendement	2 à 3 tonnes	3,5 à 5 tonnes
Prix	1,70 à 2,10 €/kg	1,70 à 2,10 €/kg
TOTAL PRODUITS	3 400 € à 6 300 €	5 950 € à 10 500 €
CHARGES		
Frais de culture		
• amendements et fertilisation*	203 €	288 €
• irrigation et fonctionnement	228 €	228 €
• traitements phytosanitaires	225 €	286 €
• entretien du verger	63 €	42 €
• Frais de séchage (EDF, gaz.)	122 €	220 €
Sous total	841 €	1 064 €
Mécanisation		
• Frais de matériel non spécifique	221 €	247 €
• Amortissement du matériel spécifique :		
- séchoirs	70 €	105 €
- atomiseur	75 €	75 €
- girobroyeur	26 €	26 €
- vibreur	82 €	164 €
- matériel d'irrigation	147 €	233 €
- Ramasseuse (si mécanisation)	357 €	429 €
- Station de lavage (si mécanisation)	83 €	208 €
Sous total	1 061 €	1 487 €
AUTRES CHARGES		
Main d'œuvre récolte mécanisée	485 € (50 heures)	776 € (80 heures)
Frais financiers	352 €	495 €
TOTAL	837 €	1 271 €
Revenu/ha/an pour une récolte mécanisée	661 € à 3 561 €	2 128 € à 6 678 €
Main d'œuvre dans le cas d'une récolte manuelle	1 672,80 € (164 heures)	2 961 € (290 heures)
Revenu/ha/an pour une récolte manuelle	- 86,80 € à 2 813,20 €	580 € à 5 130 €

Pour une production de noix biologique la marge directe par hectare/an est de 2 472 € en moyenne pour un cas type de variété Franquette avec 100 arbres/ha en verger de propriété. Le rendement commercialisable de noix sèches/ha étant de 1,5 à 2,5 tonnes avec un prix moyen de 2,40 à 2,80 €/kg pour la saison 2013. Le produit total en euros représente donc en moyenne 5 400 €. A ceci se déduit les charges :

- intrants tels que la fertilisation (660 €), la protection sanitaire (451 €) et l'irrigation (225 €) pour un total de 1 336 €.
- les coûts de mécanisation/main d'œuvre pour un total de 610 €
- le coût de la récolte pour un montant moyen de 982 €
- le coût de production moyen de 2 928 €.

La marge directe est donc comprise entre 710 € et 4 033 €.

**Revenu par hectare pour une production de noix biologique
(cas type de variété Franquette avec 100 arbres/ha en verger de propriété).**

RECOLTE			Moyenne	Mini	Maxi
Rendement commercialisable en tonne de noix sèche/ha			2	1,5	2,5
Prix moyen en euros/kg saison 2011			2,70	2,40	2,80
PRODUIT TOTAL			5 400	3 600	7 000

INTRANTS					
Fertilisation			660	660	660
Protection phytosanitaire			451	451	451
Irrigation			225	225	225
TOTAL INTRANTS			1 336	1 336	1 336

COUTS DE MECANISATION/MAIN D'ŒUVRE	Nombre de passages	Nombre total d'heures/ha			
Taille	1	7h	88	88	88
Fertilisation	2	2h	39	39	39
Broyage	4	6h	159	159	159
Entretien du rang	2	3h	38	38	38
Traitements et broyage anthracnose	8	6h	286	286	286
TOTAL MECANISATION VERGER HORS RECOLTE			610	610	610

COUTS DE RECOLTE	Nombre de passages	Nombre total d'heures/ha			
Secouage	1	1h20	150	150	150
Récolte	2	2h40	453	453	453
Lavage + tri		17h	213	213	213
Séchage		1h	166	166	166
TOTAL COUT RECOLTE			982	944	1 021
COUT DE PRODUCTION			2 928	2 890	2 967

MARGE DIRECTE			2 472	710	4 033
----------------------	--	--	-------	-----	-------

Un groupe d'agriculteurs a implanté depuis 2018, 50 ha de noyers, les vergers sont conduits en agriculture biologique. Ils ont créé l'association Noix et Noisette de Bourgogne pour en faire la promotion et développer les débouchés.

Le coût d'implantation s'élève à 4 400 €/ha (dont 2 700 € plants)

Les frais d'entretien avant production s'élèvent à 586€/ha (année 1 à 8)

Les charges du verger en production sont estimées à 1 600 €/an.

V – ADRESSES UTILES

- **Station Expérimentale de la Noix à Creysse**

Président Hervé Cleedel
Perrical – 46600 CREYSSE
Tél. 05 65 32 22 22
Site : www.noixsudouest.fr

Fax. 05 65 32 27 44
e.mail : contact@noixsudouest.fr

- **Chambre d'Agriculture du Lot**
430, Avenue Jean Jaurès - 46004 CAHORS
Tél. 05 65 23 2221 Fax. 05 65 23 22 19
- **Comité interprofessionnel de la noix de Grenoble (CING)**
385 A route de Saint-Marcellin - 38160 Chatte
Tél. 04 76 64 06 64
e.mail : cing@noixdegrenoble.com site : www.aoc.noixdegrenoble.com
- **Station Expérimentale Nucicole Rhône-Alpes (S.E.N.U.R.A)**
385 A route de Saint Marcellin – 38160 CHATTE
Ingénieur CTIFL : Agnès VERHAEGHE
Tél. 04 76 38 23 00 Fax. 04 76 38 18 82
e-mail : averhaeghe@senura.com contact@senura.com / contact@senura.com
- **Chambre d'Agriculture de l'Isère et de la Drôme**
Ghislain BOUVET – Conseiller en production de noix/Nathalie AGERON
Maison de la noix
385 A, route de Saint Marcellin – 38160 CHATTE
Tél : 04 76 38 23 00 – 06 74 38 28 69/04 76 20 67 56
e-mail : ghislain.bouvet@isere.chambagri.fr / nathalie.ageron@isere.chambagri.fr
- **Chambre d'Agriculture de la Corrèze**
ZI de CANA Ouest – Rue Jules Bouchet – 19100 BRIVE LA GAILLARDE
Tél. 05 55 86 32 33 Fax. 05 55 86 32 19 e-mail : brive.cda19@correze.chambagri.fr
- **Chambre d'Agriculture de la Dordogne**
295, Boulevard des Saveurs – CréaVallée Nord – CS10250-24060 PERIGUEUX
Cedex9
Contact : Didier MERY
Tél. 05 53 80 89 38– 06 43 48 47 51 Fax. 05 53 53 43 13
e-mail : didier.mery@dordogne.chambagri.fr
- Association Noix et Noisette de Bourgogne
Coulanges/Yonne
Président : Hugo VERDONCK
Tel: 03.86.81.75.57 / 06.24.14.04.77

Pour en savoir plus...

- « La noix en 2017-2018 – Bilan de campagne – France AgriMer.
- « Etude du marché de la noix – Juin 2014 – CTIFL (librement téléchargeable sur le site)
- « Mémento Fruits & Légumes » - 7^{ème} édition – CTIFL – 2010 – 45€
- « Le Noyer » - CTIFL – 1999 – 38 €
- « Le Séchage des Noix – Guide pratique » - CTIL - 1993 - 22 €
- « Noix et cerneaux, qualité et consommation » - CTIFL 1996 – 22 €
- « Reconnaître les variétés de noix, noisettes, amandes, châtaignes » - CTIFL 2003 – 25 €
- « Rappel des recommandations sanitaire en production de noix » - CTIFL 2005 – 30 €
- « Reconnaître les auxiliaires en vergers et vignes » - CTIFL 2001 – 22 €
- Fiches CTIFL – Station de Creysse, consultables sur ce lien <http://www.noixsudouest.fr>
 - « Alternatives au désherbage chimique des noyeraies » - 2010
 - « Amendements et fertilisation du noyer » - 2008
 - « La taille du noyer, conseils techniques » - 2005
 - « L'irrigation du noyer » - 2005
 - « Le séchage des noix » - 2004
 - « connaissance et maîtrise de la mouche du brou du noyer » - 2011
 - « connaissance et maîtrise de la bactériose du noyer - 2011
 - « Fiches technico-économiques noix » - 2003
 - « Récolte, tri et lavage des noix » - 2001
 - « Constructeurs matériels » - 2001
 - « Pépiniéristes – producteurs de plants de Noyers Sud-Ouest certifiés INRA-CTIFL ».